

**FAIRE FONCTIONNER LES TIC POUR LES PAUVRES:  
POUR SUIVRE LES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DU MILLENAIRE  
A TRAVERS LES TIC**

Anna Badimo

[BROUILLON]

**Introduction**

Le vingt-et-unième siècle a été défini comme “l’ère de l’information”, de façon basique, parce que l’information est utilisée pour acquérir de la connaissance, ce qui est le leitmotiv le plus important de la société. Cette information est importante non seulement pour les affaires, institutions éducatives et centres d’investigation, mais aussi parce qu’elle est vitale pour le développement des communautés. Quand on regarde la technologie de l’information et des communications (TIC), la question ne devrait pas être si elle a eu un impact, au jour le jour, sur les affaires et la vie sociale mais la question par contre devrait être si cet impact est équitable et si le traitement des problèmes affrontés actuellement par la société est significatif.

Selon l’UNICEF, dans le rapport “L’Etat Mondial de l’Enfance 2005”<sup>1</sup>, à l’heure actuelle, la moitié des enfants du monde souffre de graves carences provoquées par la pauvreté, les guerres et le VIH/SIDA. L’UNICEF affirme également dans ce rapport que plus d’un milliard d’enfants n’a pas accès à une croissance salutaire et protectrice. Ce rapport insiste également sur l’importance du rôle que les gouvernements peuvent exercer en assurant le futur de ces enfants afin que leurs vies ne soient pas bloquées, en respectant leurs droits humains et en soutenant leur développement économique. Ces enfants grandissent dans des environnements problématiques et inadaptés pour le développement. La Directrice Exécutive de l’UNICEF, Carol Bellamy s’est exprimée en disant qu’ “il y a trop de gouvernements qui prennent des décisions délibérées en connaissance de cause et qui finalement portent préjudice à l’enfance. La pauvreté surgit de nulle part; la guerre éclate pour n’importe quelle raison ; le SIDA se propage par lui-même. Ce sont nos décisions”.

Associés aux problèmes récemment mentionnés, ces problèmes sont, particulièrement dans les pays en développement, l’accès et l’accessibilité à l’utilisation des TIC. Selon Mark Malloch Brown – Administrateur du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) de juillet 1999 à août 2005 – “actuellement, presque 600 millions de personnes utilisent Internet alors que dans les pays moins développés il y a, pour le moins, un téléphone pour 100 personnes, certainement un téléphone portable, ce qui fait que cet usage d’Internet dépasse, à l’heure actuelle, toutes les lignes fixes de toute l’Afrique et de la majeure partie des pays pauvres”.<sup>2</sup>

<sup>1</sup> UNICEF (2004).: L’Etat Mondial de l’Enfance 2005. L’Enfance menacée.

<http://www.unicef.org/french/sowc05/>

<sup>2</sup> Brown, M. M. (2003), *Unleashing the Benefits of technology for the World's Poor*, Choices, The Human Development Magazine. <http://www.undp.org/dpa/choices/2003/december/administrator.html>

Comme conséquence à l'expansion, au niveau mondial, du haut débit et des technologies sans fil, de plus en plus de monde, chaque jour, se connecte en utilisant du matériel encore plus bon marché que les ordinateurs personnels traditionnels.

Dans la seconde étape du Sommet Mondial de la Société de l'Information (SMSI)<sup>3</sup> et à travers ses processus de réalisation et de suivi, les gouvernements devront se faire une opinion qui assurera le futur de la génération actuelle.

Diverses études indiquent que les TIC peuvent effectivement être utilisées pour affronter les défis sociaux qui se présentent actuellement, si celles-ci sont appliquées de façon correcte et dans des activités de développement appropriées<sup>4</sup>. Nous sommes d'accord avec Mark Brown, quand il affirme que les TIC ont le potentiel pour aider les communautés pauvres à atteindre leurs priorités critiques de développement, spécialement dans le domaine de la pauvreté, de la santé et de l'éducation. Si elles sont correctement appliquées, et où c'est révélateur, les TIC peuvent être influencées par le bénéfice des pauvres et exercer une fonction catalitique sur l'accélération de la croissance économique et du développement social.

### **Le cadre de la TIC pour le Développement**

Il est reconnu, que pour atteindre le potentiel total de la société, tous les individus devront être capables de participer au développement, indépendamment de son origine, de son opinion, de sa capacité physique ou de son genre. En relation avec les opportunités présentées par les TIC<sup>5</sup>, il est demandé un véritable effort pour que les déséquilibres qui existent actuellement, en termes d'accès, soient non seulement détenus mais aussi revenus. Les TIC ont facilité le flux de l'information gratuite et l'émergence de moyens de communication alternatifs, mais la question de l'accès au-delà des limites imposées par le marché devrait être sérieusement considérée si nous voulons sauvegarder la liberté des peuples pour accéder à cette information, un droit humain essentiel.

A ce niveau, nous posons la question suivante : Comment les opportunités sans précédent des TIC peuvent-elles être utilisées afin de produire une révolution du développement telle qu'elle produise des changements radicaux et durables pour les pauvres du monde ?

De nombreuses initiatives et de nombreux essais ont été réalisés afin de répondre à la question et essayer d'avancer dans cette direction. Alors que certains essais réussissent partiellement, d'autres ont connu un échec fracassant, et ceci vient souvent du fait, qu'il existe beaucoup d'acteurs – combinaison de gouvernements, société civile, secteur privé et institutions éducatives et d'investigation – sans une stratégie et des outils appropriés pour son interaction. Peu importe ce que coûtera la résolution de ce problème : sans une stratégie instrumentale il n'y aura pas de réussite.

L'incorporation des TIC au développement devra se baser sur 6 axes : stratégie, cadre régulateur, réalisation, développement des capacités, associations et mesures. Ci-dessous nous expliquerons brièvement le rôle de chacun :

---

<sup>3</sup> <http://www.itu.int/ws/is/tunis/index-fr.html>

<sup>4</sup> Pour information relative au soutien de cette argumentation, voir le rapport sur les documents du SMSI : *TIC pour le développement : Une nouvelle mise au point à partir des Objectifs de Développement du Millénaire*  
<http://www.choike.org/nuevo/informes/2945.html>

<sup>5</sup> Quand on fait référence aux TIC, il faut mettre en avant l'importance du *software* libre (Free and Open Source Software, FOSS) particulièrement comme un modèle technologique approprié pour le développement.

### *Stratégie*

Le premier pas pour tous les gouvernements est le développement d'un document sur la stratégie nationale des TIC, basé sur une information fiable autour de l'état de la TIC en relation avec ses citoyens. Ce document de stratégie devra exprimer la vision du pays en relation avec les TIC, ainsi que les objectifs de développement spécifiques qu'il cherche à atteindre moyennant son usage.

Un document de stratégie est essentiel pour affronter la division au niveau général, mais devra indiquer aussi comment se développeront les capacités à l'intérieur des groupes particuliers de la population du pays<sup>6</sup>.

### *Cadre régulateur*

Une fois cette stratégie définie, il faut mener à bon terme une révision des politiques pour déterminer le type de cadre régulateur efficace pour soutenir cette stratégie. Ce point est extrêmement critiqué étant donné, qu'avec une stratégie claire, l'erreur des politiques habilitées est un grand obstacle pour sa réalisation. Si bien que le cadre régulateur devra envisager des politiques de TIC "pures", et les politiques des TIC axées sur le développement devront être spécifiquement traitées.

On pourra argumenter que beaucoup d'initiatives ont connu le succès, à l'intérieur du cadre régulateur non approprié, mais pour que cette stratégie totale de TIC-pour-le-développement ait un succès national, il est important de définir clairement les politiques qui peuvent être converties en lois et soutenues par tous les acteurs.

### *Réalisation*

Divers acteurs sont de manière générale inclus dans la réalisation des politiques des TIC: différents agents au sein des gouvernements, les organisations de la société civile, du secteur privé et de l'académie. Les éléments les plus importants pour la réalisation réussie des politiques des TIC, dans le cadre régulateur des acteurs intéressés sont, la coordination, l'intégration et l'alignement :

- *la coordination* est nécessaire pour éviter la duplication ainsi que pour la réalisation de balances.
- *l'intégration* est nécessaire pour s'assurer que les différentes politiques soient liées les unes aux autres (par exemple, l'intégration aidera à déterminer si la politique de la TIC-pour-le-développement est fidèle aux politiques de développement général déjà existantes).
- *l'alignement* est nécessaire pour s'assurer que la réalisation suit les objectifs établis au départ. L'application des TIC pour atteindre des objectifs importants de développement devra toujours être stimulée autant que possible, mais, par exemple, devra établir une nette distinction entre l'usage de la TIC comme un outil d'automatisation pour les entreprises et l'usage de la TIC comme substitut aux objectifs de développement.

### *Développement des capacités*

---

<sup>6</sup> Comme les femmes, les handicapés, les personnes impotentes et les indigents pourront alors avoir plus d'impact à travers l'usage des TIC.

A mesure que les TIC deviennent plus accessibles, la nécessité de compter avec un groupe d'individus capables techniquement pour le soutien technique, le développement des applications, ect, augmente.

C'est à ce moment là que la stratégie et l'intégration interviennent – comme avec les standards et l'accréditation – les stratégies intégrées et basées sur les politiques qui sont utilisées pour développer des habilités autour de la TIC devraient être réalisées en accord avec la stratégie générale de développement du pays.

Les gouvernements devraient exercer un rôle central à ce sujet, étant donné qu'ils sont généralement responsables des plans d'étude et des programmes des institutions éducatives.

#### *Associations*

Alors que les gouvernements exercent un rôle dans la réalisation des politiques des TIC, tous les autres acteurs – secteur privé, société civile et institutions éducatives – devront être insérés dans la définition et la réalisation de la stratégie nationale de TIC.

Les mécanismes appropriés pour la participation intégrale des acteurs intéressés peuvent déterminer le succès de la stratégie. Par exemple, les zones éloignées ou les zones rurales sont souvent en marge et pourvues de pauvres services. Ces communautés en général ont des carences d'infrastructure. Les organisations communautaires de la société civile, en particulier, peuvent exercer un rôle important en soutenant le développement des TIC dans ces zones.

De façon pratique, pour que ces projets aient du succès, il faudra considérer le contexte et la culture locale, comme pour une opération sélective. Les restrictions opérationnelles qui génèrent des obstacles pour la réelle participation et les problèmes inhérents au moment de la participation, devront être traités<sup>7</sup>.

#### *Mesures*

Il est indispensable que le processus concernant les projets des TIC, soit évalué de façon claire, concise et quantifiable, permettant aux processus d'être affinés, et aux actions d'être ajustées afin de s'assurer que les objectifs originels de développement inclus dans la stratégie soient atteints. Il est nécessaire, pour le moins, de développer des études basées sur les indicateurs des TIC et continuer à mesurer l'impact de leurs interventions dans toutes les phases de réalisation des politiques.

Selon l'Union Internationale des Télécommunications (UIT)<sup>8</sup>, bien que plusieurs nations avancent dans l'évaluation de la société de l'information, en prenant en compte plusieurs variantes dont l'infrastructure, l'accès et l'utilisation ; la plus grande partie des pays en développement luttent encore pour générer des indicateurs de base. La communauté internationale devra soutenir ces efforts.

<sup>7</sup> Heeks, R. (1999A), *The Tyranny of Participation in Information Systems: Learning from Development Projects*, Development Informatics Working Paper Series. [http://www.sed.manchester.ac.uk/idpm/publications/wp/di/di\\_wp04.htm](http://www.sed.manchester.ac.uk/idpm/publications/wp/di/di_wp04.htm)

<sup>8</sup> UIT (2003), Rapport sur le développement des télécommunications dans le monde, édition 2003 [http://www.itu.int/newsarchive/press\\_releases/2003/31-fr.html](http://www.itu.int/newsarchive/press_releases/2003/31-fr.html)

## TIC pour atteindre les ODM

Le Groupe de Travail des Nations Unies sur la TIC (*UN ICT Task Force*, UNICTTF), a précisé que *“l’intersection des TIC et les Objectifs de Développement du Millénaire (ODM) conforte le trait d’union critique pour le futur développement humain et l’erradication de la pauvreté”*. Cependant, l’UNICTTF, rajoute, *“le grand paradoxe de l’ère de l’information, la faiblesse persistante des capacités superabondantes et qui ont le don d’ubiquité, dans une époque digitale, reste comme étant le plus grand défi individuel pour l’économie et la société connectées et hautement développées”*. L’UNICTTF dit également, qu’avec l’utilisation stratégique, intensif, étendu et innovateur des TIC, des moyens politiques et des programmes de développement ; l’ambitieux agenda des ODM peut alors prendre tournure. L’UNICTTF poursuit en disant que *“plus encore, l’échelle du déploiement et le rôle catalitique exercé par les TIC et les moyens utilisés, peuvent, à leur façon, aider à rendre convenable l’inversion dans les TIC”*.

Le PNUD a précisé que, en dépit du potentiel habilité des TIC dans l’augmentation du développement, il doit toujours *“s’étendre davantage pour aider les pays en développement à affronter les traditionnels problèmes de développement avec des solutions et des approximations innovantes qui soient aussi bien effectives que reproductibles à l’échelle”*.<sup>10</sup>

Nous croyons également, qu’à la place de seulement gagner du terrain, le monde en développement devrait se servir des défis prévus par la *“division digitale”* comme des opportunités pour atteindre des technologies de pointe.<sup>11</sup> La combinaison de technologies émergentes, de stratégies et de politiques innovantes devraient ensuite être étendues pour atteindre les ODM, en particulier celles en relation avec la réduction de la pauvreté, l’éducation, la santé et le VIH/SIDA.

### *Quelques mesures pour insérer les TIC dans les agendas des ODM*

Mencionnons ici quelques points qui pourront être utilisés pour provoquer une discussion entre tous les acteurs intéressés, à l’intérieur d’un pays ou d’une région, autour des possibles vécus entre quelques-uns des ODM et les stratégies nationales des TIC. Les TIC peuvent également être utilisées pour augmenter la capacité de contrôler, mesurer et reporter le progrès de chacun de ces objectifs.

En plus des mesures spécifiques axées sur les objectifs, d’autres initiatives plus généralement vécues par les TIC peuvent avoir un fort impact sur toutes les questions relatives au développement. L’investigation locale dans les TIC, par exemple, devrait être encouragée, que ce soit à travers l’investigation ou les idées innovatrices, adaptées aux besoins locaux, afin d’être concrétisées en solutions concrètes.

---

<sup>9</sup> UNICTTF, *Innovation and Investment: Information and Communication Technologies and the Millennium Development Goals*. <http://www.unicttaskforce.org/perl/documents.pl?id=1519>

<sup>10</sup> UNDP (2003), *ICT for Development and the MDGs - Concept Note*, “Towards an Open Information Society. UNDP Global Meeting on ICT for Development”, Ottawa, 9-11 Juillet 2003. <http://ictd.undp.org/it4dev/gpm/background.html>

<sup>11</sup> Tenant compte de l’augmentation de la popularité des téléphones portables, par exemple, il existe la possibilité de développer des solutions innovatrices de ces technologies portatives.

Objectif	Action
1. Erradication de la pauvreté extrême et de la faim	<p>Créer des opportunités économiques qui contribuent à la réduction de la pauvreté encouragée par les initiatives locales<sup>12</sup></p> <p>Par exemple, en soutenant les minuscules, petites et moyennes entreprises (PME)) (par exemple en aidant ces entreprises à adopter les TIC pour améliorer leur productivité et leur compétitivité<sup>13</sup>, en poussant les PME à participer au secteur des télécommunications</p> <p>Une étude en Afrique du Sud, par exemple, a été d'insérer une solution de FOSS développée pour les jeunes afin d'aider le Département de Transit, où les agents pouvaient se connecter à leurs serveurs, durant leur travail, grâce à des téléphones portables pour vérifier l'historique des amendes des propriétaires de véhicules. Avant, les conducteurs devaient attendre que les agents les appellent pour obtenir la même information. Cette solution spécifique, a donné aux jeunes concernés l'opportunité d'obtenir une admission, ce qui n'était pas possible jusqu'à maintenant.</p>
2. Atteindre une éducation primaire universelle	<p>Etablir l'éducation en ligne (<i>e-learning</i>) comme une chaîne d'éducation alternative, adaptée aux besoins et aux réalités des pays pauvres.</p> <p>Par exemple, par la réalisation de programmes éducatifs dédiés aux enfants soutiens de famille et aux enfants qui, pour des raisons économiques, ne peuvent aller à l'école.</p> <p>La situation des enfants soutiens de famille, qui le sont devenus suite au décès dû au VIH/SIDA de leurs parents, crée de sérieux problèmes, particulièrement en Afrique.</p> <p>Des solutions adaptées à cette situation pourraient être mises en place par l'intermédiaire des TIC.</p>

<sup>12</sup> Richard Heeks a analysé des déséquilibres importants qui limitent l'usage de l'information basée sur les TIC de la part des entrepreneurs pauvres. "Les technologies de l'information et de la communication peuvent, de cette façon, exercer un rôle majeur pour donner "une voie" aux pauvres, afin d'avantager les donneurs pauvres d'information que les receveurs". Heeks R. (1999), *Information and Communication Technologies, Poverty and Development*, Development Informatics Working Paper Series. [http://www.sed.manchester.ac.uk/idpm/publications/wp/di/di\\_wp05.htm](http://www.sed.manchester.ac.uk/idpm/publications/wp/di/di_wp05.htm)

<sup>13</sup> Il existe des expériences prometteuses dans différentes régions. Voir, par exemple: Tanburn, Jim and Alwyn Didar Singh (2001), *ICTs and Enterprises in Developing Countries: Hype or Opportunity?*, InFocus Programme on Boosting Employment through Small Enterprise Development, Département de Création d'Emploi et d'Entreprises, Organisation Internationale du Travail, Genève

Objectif	Action
3 Promouvoir l'égalité des genres et la montée en puissance des femmes	<p>Définir des politiques de TIC qui soulignent la montée en puissance des femmes et insérer des plans de TIC qui tiennent compte de la situation des femmes.</p> <p>Souvent l'expression "égalité des sexes" est utilisée pour donner l'impression que l'on tient compte des nécessités des femmes. Les politiques de TI et de TIC pour le développement doivent être explicites au sujet de la montée en puissance des femmes et des évaluations de suivi. Ces dernières devront être effectuées pour déterminer l'avancée du progrès. Il y a un grand nombre de problèmes sociaux, par exemple la gestion du travail des enfants à travers les frontières, la gestion des orphelins porteurs du SIDA, etc, qui affectent directement les femmes et qui peuvent être traités à travers l'utilisation des TIC.</p>
4. Réduire la mortalité infantile 5. Améliorer la santé maternelle	<p>Insérer la télémédecine et des programmes de santé publique pour aider l'analyse de la santé infantile et des femmes enceintes.</p> <p>Il existe actuellement des applications FOSS qui peuvent être utilisées à ce sujet, par exemple "Care2X"<sup>14</sup>, "OpenYalim" et "Open EMR"<sup>15</sup>. En général, les questions liées aux systèmes de santé sont envisagées dans la perspective de gestion des hôpitaux. Il est nécessaire de développer des systèmes mis au point à partir de la perspective clinique (relation médecin-patient) car c'est déjà à ce niveau que l'on peut apporter d'importantes améliorations en terme de santé du patient.</p>

On peut recenser de nombreux exemples traitant l'effet des TIC sur l'atteinte de chacun des ODM mentionnés. Ces expériences pourront servir de base pour le développement des futures stratégies et politiques.

## Conclusion

Les TIC jouent un rôle essentiel sur le développement, non seulement en accélérant la croissance économique des économies locales, mais aussi dans la réussite des objectifs de développement des pays du Sud. Pour cette dernière, les TIC devront être guidées par des stratégies nationales développées avec l'accord de tous les acteurs concernés, et en ayant des objectifs définis clairement.

<sup>14</sup> Public Health Management System and HIV/AIDS Monitoring System - [http://www.care2x.org/index.php?c2x\\_lang=es&chglang=1](http://www.care2x.org/index.php?c2x_lang=es&chglang=1)

<sup>15</sup> <http://www.openemr.net/>

La démarche du SMSI ne sera pas uniquement de chercher des solutions externes et réelles qui existent pour la plus grande partie de la division digitale entre les pays développés et les pays en développement, elle devra aussi défier les pays participant à réaliser une analyse interne et déterminer les actions qui devront être prises pour permettre que l'accès aux TIC soit accessible à tous.

Il existe d'excellentes chances pour que les initiatives pour le développement puissent utiliser les TIC comme instruments, tant au niveau des communautés qu'au niveau national et international. Tous les acteurs intéressés devront montrer leur engagement face à l'utilisation des TIC comme étant un élément nécessaire dans la réussite des efforts pour le développement.